

Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : 2401DP_DEPIERRE_1091
Date du repérage : 10/01/2024
Heure d'arrivée : 09 h 00
Durée du repérage : 02 h 00

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-I.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : **Bouches-du-Rhône**
Adresse : **135 rue d'Endoume, (9)**
Commune : **13007 MARSEILLE**
Section cadastrale H, Parcelle(s) n°
137
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
RDC, porte gauche, Lot numéro 9

Désignation du propriétaire

Désignation du client :
Nom et prénom : .. **Mme DEPIERRE Angélique**
Adresse : **135 rue d'Endoume**
13007 MARSEILLE

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **Mme DEPIERRE Angélique**
Adresse : **135 rue d'Endoume**
13007 MARSEILLE

Repérage

Périmètre de repérage : **T2 environ 47 m2, Chauffage**
individuel

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **MALLOR RICHARD**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **ATOUT DIAGNOSTIC.COM**
Adresse : **67, cours Mirabeau**
13100 AIX EN PROVENCE
Numéro SIRET : **538565482**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**
Numéro de police et date de validité : **6964391704 / 01/01/2024**

Superficie privative en m² du ou des lot(s)

Surface loi Carrez totale : 45,05 m² (quarante-cinq mètres carrés zéro cinq)
Surface au sol totale : 45,37 m² (quarante-cinq mètres carrés trente-sept)

Résultat du repérage

Date du repérage : **10/01/2024**

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

Liste des pièces non visitées :
Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Le Papa

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
Rez de chaussée - Entrée	1,97	1,97	
Rez de chaussée - Dégagement	1,87	2,19	Surface de marche
Rez de chaussée - Wc	1,39	1,39	
Rez de chaussée - Salle d'eau	2,47	2,47	
Rez de chaussée - Cuisine	6,17	6,17	
Rez de chaussée - Séjour	16,14	16,14	
Rez de chaussée - Chambre	15,04	15,04	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :

Surface loi Carrez totale : 45,05 m² (quarante-cinq mètres carrés zéro cinq)
Surface au sol totale : 45,37 m² (quarante-cinq mètres carrés trente-sept)

Commentaires:

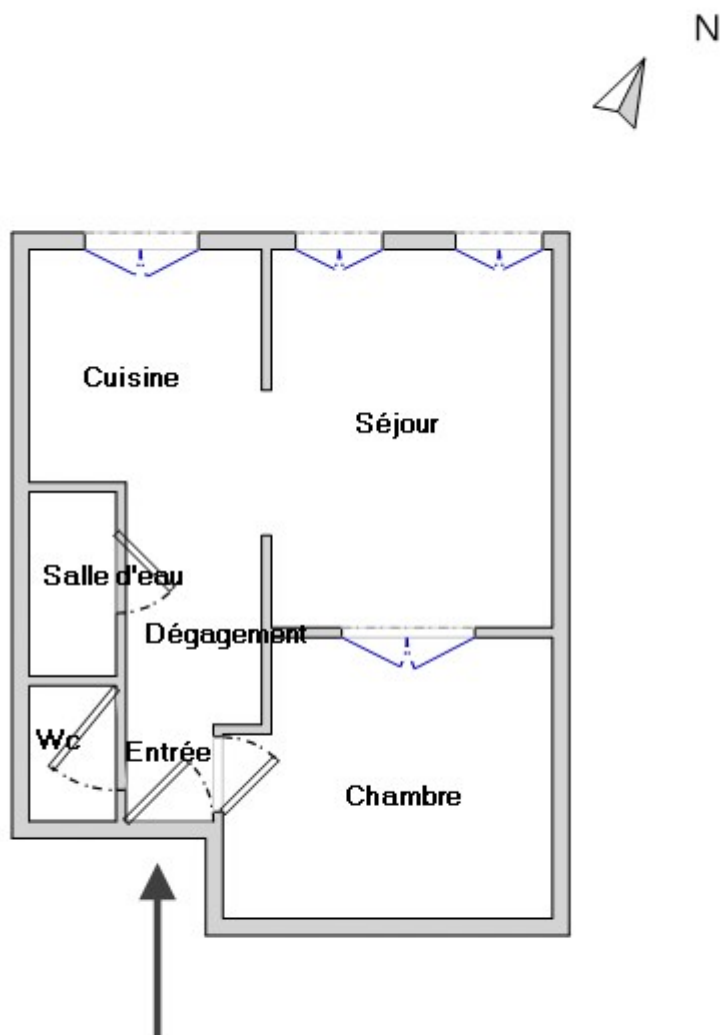
La présente attestation ne préjuge nullement de la situation juridique des locaux mesurés. Nous n'avons pas eu accès au règlement de copropriété et à l'état descriptif de division de l'immeuble dans lequel sont situées les dits locaux. Nous n'avons, de plus, reçu aucun plan permettant de délimiter précisément les lots vendus. Nous ignorons donc si la surface mesurée correspond à celles des parties privatives d'un lot de copropriété telle qu'elle est définie par la loi n°96.1107 du 18 décembre 1996 et par le décret n°97.532 du 23 mai 1997.

Fait à **AIX EN PROVENCE**, le **11/01/2024**

Par : MALLOR RICHARD



Aucun document n'a été mis en annexe



Rez-de-chau